Affaires courantes

Ils demandent aussi qu'on modifie le Code criminel de façon à interdire à jamais à toute personne reconnue coupable de délits sexuels contre des enfants d'occuper des postes de confiance ou de grande responsabilité auprès des enfants.

Je demande à la Chambre d'envisager cela sérieusement, comme le lui demandent 65 000 habitants de la Colombie-Britannique.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition qui circule dans tout le Canada et qui est signée par un certain nombre de Canadiens de Calgary, en Alberta.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que l'entretien du ménage et le soin d'enfants d'âge préscolaire constituent une profession honorable qui n'est pas reconnue à sa juste valeur dans notre société. Ils affirment, en outre, que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des familles qui décident de garder à la maison leurs membres d'âge préscolaire, handicapés, atteints d'une maladie chronique ou âgés.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de prendre des mesures afin de supprimer la discrimination fiscale dont sont victimes les familles qui décident de s'occuper elles-mêmes de leurs membres d'âge préscolaire, handicapés, atteints d'une maladie chronique ou âgés.

LE CODE CRIMINEL

M. Jim Abbott (Kootenay-Est, Réf.): Monsieur le Président, compte tenu du meurtre d'une jeune fille et d'autres événements très malheureux survenus dans le Lower Mainland, il est fort opportun que je reçoive aujourd'hui à mon bureau une pétition dont les signataires demandent qu'on respecte davantage les droits des honnêtes citoyens que ceux des criminels.

• (1515)

Les pétitionnaires demandent notamment qu'on emprisonne à vie les délinquants sexuels dangereux et les pédophiles, qu'on supprime la libération d'office et qu'on impose des peines plus lourdes aux criminels violents.

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Roseanne Skoke (Central Nova, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai une pétition à présenter au nom de certains électeurs de ma circonscription.

De tout temps, le gouvernement du Canada a réparti les déménagements du personnel de la Défense nationale équitablement entre les entreprises de déménagement locales indépendantes, ce qui lui a permis d'obtenir d'excellents services à des coûts raisonnables.

Les pétitionnaires prient le Parlement de s'opposer à toute modification proposée au processus actuel d'appel d'offres au ministère de la Défense nationale et d'appuyer le système d'appel d'offres en place.

LA MARINE MARCHANDE

Mme Margaret Bridgman (Surrey-Nord, Réf.): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition au nom d'électeurs de la circonscription de Surrey-Nord et d'ailleurs. Quelque 400 personnes ont signé la pétition en question.

Les pétitionnaires veulent souligner le fait que, durant la Seconde Guerre mondiale, la marine marchande constituait le quatrième volet des forces armées et ils demandent au gouvernement d'accorder à ceux qui en faisaient partie les mêmes avantages que ceux dont bénéficient les anciens combattants.

J'espère aussi que le gouvernement respectera jusqu'au bout son engagement à reconnaître le travail des marins marchands qui ont risqué leur vie durant la guerre.

LES FORÊTS

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. Les 63 signataires de la première disent que la coupe des vieux peuplements forestiers porte atteinte à la diversité nationale de notre environnement, de notre pays, de notre culture et de notre population.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'imposer immédiatement un moratoire sur la coupe des vieilles réserves forestières afin de promouvoir cette ligne de conduite dans le monde entier.

L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, ma deuxième pétition a été signée par 94 personnes qui estiment que l'expérience de travail est un élément essentiel de l'éducation d'une personne. Nous devons exercer une influence positive sur tous les aspects présentant un potentiel commercial.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'accroître la coopération entre les entreprises productives et le système d'éducation.

LES CRIMINELS À HAUT RISQUE

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition signée par 424 personnes.

Ces gens s'inquiètent de constater que les criminels à haut risque récidivent de plus en plus souvent à leur sortie de prison et commettent des crimes causant des blessures graves.

Les pétitionnaires croient qu'il y aurait moins d'incidents du genre si le Parlement adoptait une loi permettant le recours aux ordonnances de détention postpénales. Plus précisément, les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter le projet de loi C-240, qui porte sur les délinquants à haut risque.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Tom Wappel (Scarborough-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai ici trois pétitions. Deux d'entre elles portent sur la Loi sur les jeunes contrevenants.

La première est motivée par le décès tragique de Vivi ou Georgina Leimonis. Les pétitionnaires exhortent le Parlement à donner suite à leur pétition et à modifier le Code criminel du Canada et la Loi sur les jeunes contrevenants de manière à imposer des sentences plus lourdes aux individus reconnus coupables de crimes violents. Les services de police doivent aussi recevoir des fonds suffisants pour garantir la sécurité de la population.